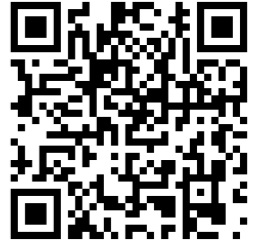


Horaires et coordonnées de la préfecture et des sous-préfectures



Accueil général de la préfecture
Information et orientation du public - pas de délivrance de titre

📍 4 rue du Guesclin - Niort 📞 05 49 08 68 68 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h45
de 13h45 à 17h

Pour obtenir de premières informations sur nos horaires et conditions d'accueil, vous pouvez contacter à toute heure notre serveur vocal interactif (SVI) au 05.49.08.67.00

Sous-préfectures de Bressuire et de Parthenay

Accueil uniquement
sur rendez-vous

Contact mail

Sous-préfecture de Bressuire
sp-bressuire@deux-sevres.gouv.fr

Sous-préfecture de Parthenay
sp-parthenay@deux-sevres.gouv.fr

Point Accueil Numérique

**Pré-demande CNI / Passeport /
Carte grise / SIA / ...**

Accueil uniquement
sur rendez-vous

Permanences téléphoniques

📞 05 49 08 68 68

Lundi : 14h à 16h30

Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 16h30

Droits à conduire Commissions médicales



pref-permis@deux-sevres.gouv.fr

Naturalisation



pref-naturalisations@deux-sevres.gouv.fr

Étrangers

Permanence accessible
via une permanence dédiée

📞 05 49 08 67 40

Tous les 15 jours à partir du 22 janvier

Démarches dématérialisées :
les jeudis de 14h à 16h

✉️ pref-etrangers@deux-sevres.gouv.fr

**Merci de privilégier
les contacts par mail**

Pôle Armes

Permanence accessible
via le standard de la préfecture

Pour une demande urgente en
Dehors de ces horaires, il est
possible d'envoyer
un courriel à

✉️ pref-armes@deux-sevres.gouv.fr



@Prefet79



@Prefet79



@prefet_des_2_sevres



www.deux-sevres.gouv.fr